



Le Statut de l'enseignement du FLE à l'âge précoce dans des écoles privées à Khartoum (Soudan) : statistiques actuelles et indications préliminaires

Eitidal Mohamed Tom Ali¹ - Mohamed-Tahir Hamid Ahmed²
^{1,2}Sudan University of Sciences & Technology

Résumé

La présente étude a l'objectif de présenter un état des lieux pour l'enseignement du français à l'âge précoce dans des écoles privées à Khartoum (Soudan), et d'exposer le texte juridique (le Statut) de l'enseignement privé, et le degré de l'application réelle de ce Statut.

Pour atteindre cet objectif, nous avons mené une étude de terrain sur cinq écoles privées de la ville de Khartoum : Ecole Kics, Ecole supérieure de l'Unité, Ecole britannique, section anglaise, Groupe des écoles de Cambridge, et Ecole de Salah pour trois langues. Nos données statistiques sont nées de cette étude. Des calculs personnels, mais aussi des informations officielles des écoles concernées et des brochures de ces dernières nous ont permis la présentation que nous donnons dans cet article. La méthode utilisée est donc descriptive et analytique : une description de la réalité, suivie d'une analyse empirique de nos observations.

Le résultat de cette étude se présente sous la forme de tableaux statistiques reflétant la situation actuelle de l'enseignement du français à l'âge précoce au Soudan. Nous avons également trouvé que l'application des dispositions dudit Statut juridique n'avait pas le caractère suffisant. Loin d'être conclusif, notre travail ouvre la voie d'une interrogation majeure sur le succès éventuel de cet enseignement privé au Soudan, et en particulier du français à l'âge précoce.

Mots clés : Education- Age précoce- Etablissement non soudanais- Circonscription de Khartoum

المستخلص:

تهدف هذه الدراسة إلى عرض الوضع الحالي لتدريس اللغة الفرنسية في عمر مبكر في مدارس خاصة بالخرطوم وعرض النص القانوني المسمى اللائحة الأساسية للتعليم الخاص، ودرجة التطبيق الحقيقي لها.

ولبلوغ الهدف، أجرينا دراسة ميدانية في خمس مدارس خاصة بمدينة الخرطوم، وهي مدرسة الخرطوم العالمية، ومدرسة الاتحاد العليا، ومدارس التعليم البريطانية، القسم الإنجليزي، ومجموعة مدارس كامبردج، ومدرسة صلاح لثلاث لغات. ونتجت بياناتنا الإحصائية عن هذه الدراسة. ويعتمد العرض الذي نقدمه في هذه الورقة على الإحصاء الشخصي، كما يعتمد على المعلومات الرسمية وكتيبات تلك المدارس. لذلك نجد أن المنهج المستخدم وصفي وتحليلي. وصف للواقع يليه تحليل تجريبي لملاحظتنا.

وتظهر نتيجة هذه الدراسة في شكل جداول إحصائية تعكس الوضع الحالي لتدريس اللغة الفرنسية في عمر مبكر في السودان. ووجدنا كذلك أن مراعاة تطبيق أحكام النظام الأساسي ليست بالقدر الكافي. وليس عملنا من النوع الذي يتوصل إلى نتائج نهائية، وإنما يفتح الطريق لتساؤل كبير عن إمكانية نجاح التعليم الخاص، وعلى وجه أخص تعليم الفرنسية في عمر مبكر.

الكلمات المفتاحية: التعليم في عمر مبكر، مؤسسات التعليم غير الحكومية، ولاية الخرطوم.

ABSTRACT:



This study aims at presenting the current situation of teaching French language for pupils of earlier ages in private schools in Khartoum, besides the statutes ruling private education and the proportion of the real application of that text. To attain these objectives, we have conducted a field study covering five private schools in Khartoum: Kics School, Unity High School, English Section of the British Educational School, Cambridge Group Schools, Salah Three Languages School. Our statistic data come from field study. It depends on personal counts, together with official information from the concerned schools and their brochures. So we used descriptive and analytical methods: we give a description of the reality, followed by an empiric analysis of our observations. The findings of this study are shown as statistic tables reflecting the current situation of teaching French for pupils of earlier ages in Sudan. We also found that the regulations of the said statutes were not completely applied. Our work did not reach to a very final conclusion, but it opens the way for a major enquiry concerning the possibility of succeeding this private education in the Sudan, and in particular teaching French in earlier ages.

Key terms: *Education - earlier age - non Sudanese foundation - Khartoum State.*

INTRODUCTION :

Le français au Soudan occupe une troisième place après l'arabe, la langue officielle du pays, et l'anglais, la première langue étrangère. Il est une deuxième langue étrangère au Soudan, mais pour certains habitants de ce pays, le rôle du français s'apprête à évoluer sensiblement. Il s'agit d'enfants à l'âge précoce d'entre 3 et 11 ans pour lesquels les parents et les écoles privées, très particulières, ont opté pour l'apprentissage du français. Très peu connu et largement ignoré à Khartoum, ce choix donne lieu à des situations linguistiques et des pratiques langagières intéressantes, et qui méritent d'être l'objet d'une réflexion. Le présent article tente de proposer un état des lieux concernant ces écoles, ainsi que ces apprenants. Le sujet se manifeste sous plusieurs aspects : juridique, socioéducatif et sociolinguistique. Nous donnons ici un premier survol seulement pour l'aspect juridique, en nous référant à un document officiel du Ministère soudanais de l'enseignement et de l'éducation (le Statut de l'enseignement privé, 2012). C'est en fonction du texte du Statut que nous cherchons à répondre aux questions :

- quelle est la situation du français dans l'enseignement de base au Soudan?

- Quel Statut de l'enseignement privé est-il appliqué au Soudan ?

- Quel est le degré d'application de ce Statut dans les écoles concernées ?

A partir de cette problématique nous aimerons savoir ces règles, leurs mises en application sur les terrains (des exemples de 5 écoles) ainsi que leurs réalités afin de mettre les doigts sur la situation de l'enseignement privé à Khartoum, en particulier celui du français.

Pour ce faire, nous suivons une méthode descriptive. Nous proposons de commencer par un aperçu historique sur la situation du FLE au Soudan, une description détaillée de la direction de l'enseignement étranger et le Statut de l'enseignement privé au ministère de l'éducation nationale (CIRCONSCRIPTION DE KHARTOUM 2012), et des présentations et des descriptions détaillées de la situation spécifique du FLE en âge précoce ou une contextualisation privée de cette langue.

Un aperçu historique sur la situation du français au Soudan

Le Soudan comme les autres pays du monde qui font beaucoup d'efforts d'introduire les langues (arabe et anglais) dès le bas âge dans le secteur de l'éducation. En Suisse par exemple dans la



conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) fera en sorte que, dans les écoles, l'enseignement continue d'être fondé sur la diversité des langues nationales afin de contribuer à la compréhension entre les régions linguistiques de la Suisse. De plus, elle cite que :

1. Les recommandations de 1975 (enseignement obligatoire d'une 2^{ème} langue nationale à partir de la 4^e ou 5^e année scolaire) restent en vigueur.

2. L'anglais deviendra obligatoire à partir de la 7^e année scolaire. **Apprendre les langues / Numéro spécial de l'Educateur / 11 mars 2005** CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (*Concept général pour l'enseignement des langues*). En ce qui concerne le français, le premier contact des Soudanais avec le français remonte au XIX^e siècle, à l'époque de l'occupation turco-égyptienne du Soudan. En 1826, le voyageur français Frédéric Cailliaud (dont l'actuel institut du français de Khartoum porte le nom) fut le premier à publier un ouvrage sur des sites archéologiques de la Nubie (nord du Soudan). Après l'installation du pouvoir turco-égyptien au Soudan, la France fut le premier pays à y ouvrir un consulat. Vers les années 1840, le français fut enseigné, avec l'arabe et l'italien dans des écoles missionnaires ouvertes à Khartoum, assurant l'enseignement des enfants des ressortissants étrangers, mais cet enseignement fut interrompu de 1885 à 1889 à l'arrivée d'al-Mahdi au pouvoir. La fin du règne des Mahdistes et l'arrivée de l'occupation anglo-égyptienne marqua la reprise des écoles missionnaires. (Y. Elamin : 1979).

Après l'indépendance du Soudan en 1956, la mission éducative égyptienne au Soudan s'employa à assurer l'enseignement du français et, quand les Egyptiens avaient ouvert une

antenne de l'université du Caire à Khartoum, le français avait été introduit comme une matière enseignée à la faculté de droit (Eissa Adam, 2003 :106). La France fut parmi les premiers pays à renouer les relations diplomatiques avec le Soudan. Ainsi, une première école française fut ouverte à Khartoum en 1957. Puis, deux établissements indépendants : le centre culturel français et l'école française.

Le ministère de l'éducation nationale sous le régime de président Nimeri (1969-1985) avait décidé d'inclure parmi ses recommandations, lors d'une conférence nationale sur la réforme de l'éducation, l'enseignement du français dans les écoles soudanaises (Elamin : 1979). Pour justifier cette décision, les autorités de l'époque avaient avancé les raisons suivantes :

- le français permet au Soudan de consolider sa position stratégique à l'intérieur du continent africain ;
- il donne accès au progrès technique et scientifique et donne accès à l'ouverture au monde moderne ;
- il favorise la lecture des écrivains africains d'expression française, la connaissance des communautés africaines francophones et le renforcement des rapports avec elles ;
- il facilite les échanges économiques entre la France et le Soudan. (Ahmed Hamid, thèse de doctorat, (P.41-42-43).)

Après un aperçu historique de l'introduction de la langue française au Soudan, il apparaît nécessaire de présenter ci-après les éléments essentiels concernés dans cette étude.

La direction de l'enseignement étranger, des relations extérieurs et de l'enseignement de base auprès du ministère de l'éducation.

A une certaine période, on a constaté l'intérêt, sans cesse grandissant, des parents d'élèves, ainsi que des écoles privées vis-à-vis de la langue anglaise et leur désir ardent de voir



Sudan University of Science and Technology
Deanship of Scientific Research
Journal of Humanities Sciences



l'anglais intégré dans le système éducatif soudanais. Compte tenu de cette importance, il a été donné l'ordre sous instruction de son excellence, le ministre Dr. Abdel Mahmoud Al Nour, par l'arrêté ministériel du 02/06/2006, de la créer d'une *Direction de l'enseignement étranger, des relations extérieures et de l'enseignement de base auprès du ministère de l'éducation*, Laquelle direction a pour but de palier le problème de l'enseignement des langues étrangères et de l'enseignement privé pour les non-nationaux, après avoir jeté un regard particulier sur l'enseignement des langues étrangères, ainsi que les écoles qui octroient les diplômes internationaux.

Par la suite, il a été créé une cellule chargée des affaires de l'enseignement des écoles privées enseignant le programme national en langue anglaise. En effet à cette époque, il y avait 59 écoles qui suivaient ce programme parmi lesquelles : 15 à Omdourman, 9 à Bahry et 35 à Khartoum. Il est à noter que tous les programmes une fois traduits, devraient être contrôlés et révisés par le Centre National pour la Programmation à (Bakhta Ridha), pour se rassurer que cela ne va pas à l'encontre de la culture et de la politique de l'éducation nationale. Ensuite, cela est soumis à l'attention du délégué fédéral à l'éducation pour approbation.

Un visite aux locaux de cette direction le 10 février 2014 dans le but de faire une évaluation statistique nous a permis de savoir qu'elle était tellement inconnue du public que même l'assistant de direction en ignorait l'existence.

Dans notre entretien avec le directeur, celui-ci affirme que chaque école a le droit d'ajouter une matière de plus dans le programme officiellement reconnu. Il ajoute que la mixité n'est pas permise par la loi en vigueur, mais compte tenu des problèmes économiques

rencontrés sur le terrain, le ministère donne l'autorisation de mixité au mixage pour les écoles privées.

Entrée en vigueur du statut.

Ce Statut est dénommé : '**le Statut de l'éducation privée de l'année 2012**', il est entré en vigueur le 03 juin 2012 date de signature dudit statut. Il reste en vigueur tant qu'il n'a pas été soumis à un amendement quelconque ou une abrogation et s'applique à tous les établissements privés dans la circonscription de Khartoum.

Interprétation de terminologies employées dans ce Statut

Les mots et les expressions de ce statut ont des connotations propres aux lois de planification et réglementation en vigueur de l'enseignement publique dans la circonscription de Khartoum de 2009. Tant que le style ne réfère pas au sens implicite, les mots et expressions renvoient au sens explicite mis en exergue.

- **Administration** : ce terme désigne la direction générale de l'éducation privé du ministère.

- **le Ministère** : ce terme désigne le ministère de l'enseignement et de l'éducation de la circonscription de Khartoum.

Objectifs de l'enseignement privé

Les objectifs de l'enseignement privé sont les mêmes que ceux de l'enseignement publique, mais en plus de cela, elle vise à : accroître les chances d'éducation de toutes les couches sociales, bénéficier de l'expérience des enseignants à la retraite, renforcer le rôle de la société dans l'élargissement du spectre de l'enseignement publique et enfin à faciliter le transfert de qualité (du rôle de l'école et le développement du processus éducatif en accord avec les nouvelles technologies).

AUTORISATIONS

On peut diviser la procédure d'obtention des autorisations pour les écoles privées en trois



Sudan University of Science and Technology
Deanship of Scientific Research
Journal of Humanities Sciences



étapes : la première étape consiste à obtenir une autorisation provisoire, tandis que la seconde étape est en rapport avec l'obtention d'une confirmation et permission d'enseignement et enfin la troisième étape consiste à obtenir une autorisation définitive (officielle).

Concernant les conditions pour l'obtention d'une autorisation provisoire, afin d'ouvrir une école privée, le fondateur devra être soudanais de nationalité, de bonne moralité et personnalité, d'une bonne intégrité morale, être capable de prendre la totalité des charges et besoins financiers institués par l'administration et avoir une expérience dans le domaine de l'éducation d'au moins 15 ans.

Quant à l'autorisation d'ouverture d'un établissement privé appartenant aux sociétés ou aux organismes privés ; ils doivent être officiellement reconnus auprès des autorités compétentes, le contrat de prestation de service doit stipuler que cela est uniquement dans le domaine de l'enseignement privé, ils doivent disposer des ressources financières nécessaires à la fondation et construction d'une école privée et la nomination d'un directeur en plein temps ayant une expérience dans le domaine de l'éducation d'au moins 10 ans.

Procédure d'obtention d'autorisation provisoire.

Il est recommandé au fondateur ou à la direction administrative d'adresser une demande rédigée précisant le type, les niveaux, la localisation du site de l'école tout en joignant un cv du fondateur (légalisé par les autorités compétentes), ou un certificat d'inscription, le registre ou le numéro du dossier de l'organisme ou de l'entreprise, un extrait du casier judiciaire vierge (sans antécédent judiciaire), un relevé du compte bancaire émis par une banque reconnue dans la circonscription de Khartoum, une étude de faisabilité de l'école comprenant ; le nombre

de classes, l'effectif ciblé des élèves, l'effectif des enseignants, les charges financières, les ressources financières ainsi que les sources de financement.

Les méthodes

L'école doit respecter à la lettre tout le programme institué par le Centre National pour la Programmation, des méthodes et de la recherche pédagogique ainsi que tous les programmes d'éducatifs mis sur pied par le ministère. Il est permis à l'école de dispenser d'autres matières en dehors de celles suscitées après obtention du quitus de l'administration (autorisation écrite). L'école privée doit respecter l'échelonnement et les divisions mises sur pied ainsi que l'évolution méthodique. L'école privée désirant enseigner un programme autre que celui en vigueur se doit d'obtenir une autorisation écrite au préalable auprès de la direction régionale du ministère de l'éducation nationale.

Nb: bien qu'ayant obtenue cette dérogation spéciale, l'école devra obligatoirement enseigner les matières ci-après: enseignements religieux, langue arabe, histoire et géographie du Soudan en conformité avec le programme officiel. Il est obligatoire à toutes les écoles privées de prendre part aux activités organisées par le ministère de l'éducation nationale.

Administration et corps enseignant

Le directeur de l'école doit être de nationalité soudanaise, être pédagogiquement qualifié, jouir d'une expérience d'au moins dix ans dans le domaine de l'éducation, devra se consacrer à plein temps pour l'administration de son établissement, jouir d'une bonne réputation et ne pas avoir d'antécédents judiciaires.

Critères de nomination des enseignants

Tout enseignant devra remplir les conditions ci-après : être de nationalité soudanaise, être titulaire d'un diplôme lui permettant d'exercer



dans son domaine de compétence conformément à sa formation, avoir au moins 20 ans et au plus 65 ans, jouir d'une parfaite santé, ne pas avoir d'antécédents judiciaires. Tout enseignant de nationalité étrangère doit jouir de qualités supérieures dans son domaine de compétence.

Nb. Il est permis aux écoles privées d'emprunter les services d'un enseignant étranger dans une situation de besoin après approbation des autorités compétentes. Pour ce faire, le pourcentage des enseignants de nationalité étrangère ne devra pas être supérieur au 10% du corps enseignant. Le recrutement définitif d'un enseignant étranger ne se fait qu'après le respect de toutes les conditions suscitées.

statut.

Tableau statistique des apprenants, des enseignants, et des écoles étrangères à Khartoum

Tableau N0 1

Statistiques des apprenants, des enseignants, et des écoles étrangères à Khartoum

Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Après
vu le
de

Nombre des élèves étrangers dans les écoles étrangères	Nombre des élèves soudanais dans les écoles étrangères	Nombre d'enseignants de nationalités étrangères	Nombre d'enseignants de nationalités soudanaises	Nombres total des écoles étrangères
825	10244	134	102	1032

avoir
Statut

l'enseignement privé, auprès de **La direction de l'enseignement étranger, des relations extérieurs et de l'enseignement de base auprès du ministère de l'éducation**, ses règlements et la manière de leurs application sur le terrain, nous présenterons analyse d'observations qui montrent des effectifs de 5 écoles, le nombre total des élèves, leurs âges ainsi que leurs nationalités.

Tableaux de synthèse Ecole Kics

Tableau N0 3 Niveau -3

Nationalites	Ages	Niveau
Soudanaise	Agés variant entre 11 et 12	7
Iraqienne	-//-	7
Indienne	-//-	7
Lybienne	-//-	7
Bengalaise	-//-	7
Nepalaise	-//-	7
Britannique	-//-	7



Sudan University of Science and Technology
Deanship of Scientific Research
Journal of Humanities Sciences



Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Le nombre total des élèves est de 11 dont 5 de nationalités soudanaises et 1 élève pour chacune des nationalités suivantes : iraquienne, indienne, libyenne, bengalaise, népalaise et britannique.

NB. Malheureusement nous n'avons pas pu avoir accès aux genres des élèves, raison pour laquelle ceci n'apparaît pas dans le tableau. A tous les niveaux nous avons une classe et chaque classe comprend entre 4 à 9 élèves.

Tableau N0 4 Niveau 8- A

Nationalités	Ages	Niveau
Ethiopienne	Ages variant entre 12 et 13	8
Egyptienne	-/-	8
Chinoise	-/-	8
Tchèque	-/-	8
Turque	-/-	8

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons 5 élèves de nationalités différentes

Tableau N0 5 niveau 8 B

Nationalites	Ages	Niveau
Irlandaise	Ages variant entre 12 et 13	8
Italienne	-/-	8

Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

La présence de 2 élèves dans une classe du français, ils nous emmènent à la spécificité de cette situation. Ils sont considérés comme natifs de la langue française

Tableau de synthèse Cambridge

Tableau N0 6 Niveau 6

Nationalités	Ages	Niveau
Soudanaise	De 11 à 12 ans	6
Chinoise	-/-	6
Canadienne	-/-	6
Syrienne	-/-	6

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

La spécificité de cette classe est le fait que ces élèves étudient la langue française tout simplement pour le désir d'apprendre.

Au niveau 3 nous avons un ensemble de 4 classes pour un effectif total de 72 élèves dont 41 garçons et 31 filles. Pour un total de 15 nationalités différentes.

Tableau de synthèse école Britannique

Tableau N0 7 Niveau 3A

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 7 et 8	3	6 filles et 7 garçons
Américaine	entre 7 et 8	3	1 fille
Anglaise	entre 7 et 8	3	1 fille
Malaysienne	entre 7 et 8	3	2 garçons
Philippine	entre 7 et 8	3	1 garçon
Erythréenne	entre 7 et 8	3	1 fille



jordanienne	entre 7 et 8	3	1 fille
-------------	--------------	---	---------

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette salle de classe nous avons 20 élèves au total, une parité de genres dont 10 garçons et

10 filles. Constituée de 7 nationalités différentes. Ayant tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 8 Niveau 3 B

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 7 et 8	3	5 garçons + 5 filles
Allemande	entre 7 et 8	3	2 garçons
Française	entre 7 et 8	3	2 garçons
Irlandaise	entre 7 et 8	3	1 garçon
Américaine	entre 7 et 8	3	1 garçon + 1 fille
Russe	entre 7 et 8	3	1 fille
Egyptienne	entre 7 et 8	3	1 garçon + 1 fille

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un total de 20 élèves, dont 12 garçons et 8 filles. D'un total de 7 nationalités différentes dont le plus grand

nombre revient au Soudan. Ils partagent la même tranche d'âge.

Tableau N0 9 Niveau 3 C

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 7 et 8	3	10 garçons + 6 filles
Canadienne	entre 7 et 8	3	1 fille
Irlandaise	entre 7 et 8	3	1 fille
Kenyanne	entre 7 et 8	3	1 fille

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un total de 19 élèves, dont 10 garçons et 9 filles. D'un total de 4 nationalités différentes dont le plus grand

nombre revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 10 Niveau 3 D

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 7 et 8	3	7 garçons + 4 filles
Soudan du sud	entre 7 et 8	3	1 garçon
Allemande	entre 7 et 8	3	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Cette classe comprend un total de 13 élèves dont 9 garçons et 4 filles. Constituée de 3 nationalités différentes dont le plus grand nombre revient au Soudan. Il partagent tous la même tranche d'âge.

• Au niveau 4 nous avons un ensemble de 3 classes pour un effectif total de 58 élèves dont 37 garçons et 21 filles. D'un total de 6 nationalités différentes.

NB : Il existe des classes spéciales qui concernent des élèves arrivés en retard ou un peu plus tard après le reste des élèves, ou encore venant des autres écoles mais n'ayant pas suivis les cours de français de manière graduelle. Alors la spécificité de ce cours consiste à leur trouver un espace spécial aux heures de français afin de



leur faire bénéficier d'une attention particulière et leur permettre de renforcer leurs niveaux.

Tableau N0 11 Niveau 4-A

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaises	entre 8 et 9	4	9 garçons + 8 filles
Nigériane	entre 8 et 9	4	1 garçon
Palestinienne	entre 8 et 9	4	1 fille
Américaine	entre 8 et 9	4	1 fille
Irlandaise	entre 8 et 9	4	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 21 élèves, dont 11 garçons et 10 filles. Constituée de 5 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 12 Niveau 4-B

Nationalités	Ages	Niveau	Genre
Soudanaise	entre 8 et 9	4	13 garçons + 6 filles
Canadienne	entre 8 et 9	4	1 garçon + 1 fille
Irlandaise	entre 8 et 9	4	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 22 élèves dont 15 garçons et 7 filles. Constituée de 3 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 13 Niveau 4 C

Nationalités	Ages	Niveau	Genre
	Entre 8 et 9	4	
	Entre 8 et 9	4	

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Ici pour des raisons administratives il n'y a pas d'élèves.

Tableau N0 14 Niveau 4-D

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 8 et 9	4	11 garçons + 4 filles

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 15 élèves dont 11 garçons et 4 filles. Tous de nationalités soudanaises. Au niveau 5 nous avons un ensemble de 3 classes pour un effectif total de 54 élèves, dont 26 garçons et 28 filles. D'un total de 7 nationalités différentes.

Tableau N0 15 Niveau 5-A

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 9 et 10	5	8 garçons + 7 filles
Anglaise	entre 9 et 10	5	2 garçons

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 17 élèves dont 10 garçons et 7 filles. Constituée de



2 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 16 Niveau 5 B

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 9 et 10	5	7 garçons+ 8 filles
Australienne	entre 9 et 10	5	1 fille
Nigérianes	entre 9 et 10	5	1 garçon
Britannique	entre 9 et 10	5	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 18 élèves dont une parité de genre, 9 garçons et 9 filles. Constituée de 4 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 17 Niveau 5 C

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 9 et 10	5	5 garçons + 8 filles
Américaine	entre 9 et 10	5	2 garçons + 1 fille
Malaysienne	entre 9 et 10	5	1 fille
Hollandaise	entre 9 et 10	5	1 fille
Philippine	entre 9 et 10	5	1 fille

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 19 élèves dont 7 garçons et 12 filles. Constituée de 5 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

- Au niveau 6 nous avons un ensemble de 3 classes pour un effectif total de 59 élèves, dont 32 garçons et 27 filles. Pour un total de 9 nationalités différentes.

Tableau N0 18 Niveau 6A

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 10 et 11	6	7 garçons + 4 filles
Britannique	entre 10 et 11	6	1 garçon
Irlandaise	entre 10 et 11	6	1 garçon+1 fille
Nigériane	entre 10 et 11	6	1 fille
Kenyane	entre 10 et 11	6	1 garçon
Canadienne	entre 10 et 11	6	1 garçon + 1 fille
Jordanienne	entre 10 et 11	6	1 garçon
Américaine	entre 10 et 11	6	1 fille

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 20 élèves dont 12 garçons et 8 filles. Constituée de 8 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 19 Niveau 6B

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 12 et 13	6	2 garçons +12 filles



Britannique	entre 12 et 13	6	2 garçons
Américaine	entre 12 et 13	6	2 filles
Irlandaise	entre 12 et 13	6	1 garçon
Canadienne	entre 12 et 13	6	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 20 élèves dont 6 garçons et 14 filles. Constituée de 5 nationalités différentes. Le plus grand nombre

d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 20 Niveau 5 C

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 12 et 13	6	11 garçons +3 filles
Américaine	entre 12 et 13	6	1 garçon + 1 fille
Canadienne	entre 12 et 13	6	1 garçon
Ecossaise	entre 12 et 13	6	1 fille
Irlandaise	entre 12 et 13	6	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 19 élèves dont 14 garçons et 5 filles. Constituée de 5 nationalités différentes. Le plus grand nombre

d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableaux de synthèses de l'école trilingue de Salah

Le nombre total des élèves est de 63, dont 8 de nationalités différentes à savoir: soudanaise, nigérienne, congolaise, centrafricaine, guinéenne, malienne, mauritanienne et ivoirienne. La différence ici est que presque toutes les matières sont enseignées en langue française dans les différents niveaux c'est à dire à la crèche et à l'école primaire qui comprend de

la SIL au cours moyens deuxième année exception faite du cours moyen première année car il n'y a pas d'élève inscrit. Le cycle primaire est constitué de 6 classes à savoir : SIL (section d'initiation linguistique), CP (cours préparatoire), CE1 (cours élémentaire 1), CE2 (cours élémentaire 2), CM1 (cours moyen 1), CM2 (cours moyen 2).

Tableau N0 21 :Crèche et garderie d'enfants

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 2 et 3	Crèche + garderie	3 filles

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 3 élèves dont toutes sont des filles. Constituée

d'une seule nationalité. Elles partagent toutes la même tranche d'âge.

Tableau N0 22 : Maternelle (petite section)

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 3 et 4	PS	2 garçons + 4 filles
Maliennne	entre 3 et 4	PS	1 fille
Guinéenne	entre 3 et 4	PS	1 fille

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 8 élèves dont 2 garçons et 6 filles. Constituée de 3



nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 23 : Maternelle grande section

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Soudanaise	entre 4 et 5	GM	1 garçon + 2 fille
Ivoirienne	entre 4 et 5	GM	1 fille
Guinéenne	entre 4 et 5	GM	1 fille
Centrafricaine	entre 4 et 5	GM	1 garçon + 1 fille

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 7 élèves dont 2 garçons et 5 filles. Constituée de 4 nationalités différentes. Le plus grand nombre d'élèves revient au Soudan. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 24 : Ecole primaire (section française) SIL

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Mauritanienne	entre 5 et 6	Sil	1 garçon + 2 fille
Centrafricaine	entre 5 et 6	SII	2 filles
Nigérienne	entre 5 et 6	SII	2 garçons
Congolaise (RDC)	entre 5 et 6	SII	2 garçons

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 9 élèves dont 5 garçons et 4 filles. Constituée de 4 nationalités différentes. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 25 : Ecole primaire (section française) CP

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Congolaise	entre 6 et 7	CP	1 garçon
Mauritanienne	entre 6 et 7	CP	1 fille
Nigérienne	entre 6 et 7	CP	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 3 élèves dont 2 garçons et 1 fille. Constituée de 3 nationalités différentes. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 26 : Ecole primaire (section française) CE1

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Mauritanienne	entre 7 et 8	CE1	1 garçon
Nigérienne	entre 7 et 8	CE1	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 2 élèves dont 1 garçon et 1 fille. Constituée de 2 nationalités différentes. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Tableau N0 27: Ecole primaire (section française) CE2

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Centrafricaine	entre 8 et 9	CE2	1 garçon
Nigérienne	entre 8 et 9	CE2	1 fille



Sudan University of Science and Technology
Deanship of Scientific Research
Journal of Humanities Sciences



Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 2 élèves dont 1 garçon et 1 fille. Constituée de 2 nationalités différentes. Ils partagent tous la même tranche d'âge.

Dans la classe de l'Ecole primaire (section française) CM1, nous n'avons pas d'élèves inscrits, raison pour laquelle nous n'avons pas fourni de tableau de détails.

Tableau N0 28 : Ecole primaire (section française) CM2

Nationalités	Ages	Niveau	Genres
Centrafricaine	entre 11 et 12	CM2	1 garçon
Nigérienne	entre 11 et 12	CM2	1 garçon

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Dans cette classe nous avons un ensemble de 2 élèves dont 1 garçon et 1 fille. Constituée de 2

nationalités différentes. Ils partagent tous la même tranche d'âge

Tableau N0 29: Les enseignants

Nationalités	Matières enseignées	Genres
Soudanaise	Toutes les matières	3 hommes + 4 femmes
Camerounaise	français + anglais	2 homme + 1 femme
Sénégalaise	français + anglais	1 homme
Congolaise	français + anglais	1 homme
Nigérienne	français + anglais	1 homme
Tchadienne	Français	1 homme
Ethiopienne	Anglais	1 femme

Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles.

Ce tableau est un tableau indicatif du corps enseignant

Conclusion



L'étude décrit la situation actuelle (2014 – 2015) des écoles privées qui ont le français dans leur programme d'étude. Elle démontre l'utilisation d'une langue seconde ou troisième par les enfants dès l'entrée à l'école comme moyen d'instruction dans quelques écoles et institutions d'enseignement privé. Notre visite du terrain nous a permis de voir de près les réalités existant à travers cinq écoles privées de la ville de Khartoum

En ce qui concerne le degré de l'application des dispositions de textes juridiques du statut de l'enseignement privé ; Nous pensons cause de certain pouvoir des fondateurs de ces écoles et le manquement d'assez de suivie serre elle est variable d'une école à l'autre au niveau catégoriel de un ou deux matières exemple : (Arabe est considéré comme matière de deux ou troisième group et Saint Coran comme activité à KICS).

L'évolution du français dans chacune des cinq écoles est bien considère comme tendance et promotion sociale en même temps. Dans la période de (2014 à 2016) l'exemple particulier de où le trilinguisme est pratiqué sous sa forme quasi parfaite est une spécificité rare au Soudan. Une situation a enrôlé des parents qui, par souci de bien répondre au suivi de leurs enfants à la maison. Ils ont souhaité et émis les vœux auprès de l'administration de l'école, de se voir eux-mêmes assistés par l'école pour des cours sur des langues qu'ils maîtrisent moins que leurs enfants. Cela ouvre une importante brèche à l'éducation interculturelle, qui présente ici comme facteur motivateur ou motivant entre autres. Un esprit de compétitivité entre les élèves et leurs parents, afin que ces derniers jouent pleinement leur rôle d'orientation et de responsabilisation qui incombe à tout parent d'enfant.

Bibliographie

- 1-Dr.Yahy, aSalih, Mikwar, Ministre de l'enseignement et l'éducation général : Le statut de l'enseignement privé 2012, Le 03 juin 2012.(CIRCONSCRIPTION DE KHARTOUM 2012).
- 2- Apprendre les langues / Numéro spécial de l'Educateur / 11 mars 2005CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (Concept général pour l'enseignement des langues).
- 3- Elamin, Y.1979, Le statut de l'enseignement du français en Afrique, Aspect constitutionnels sociolinguistiques et pédagogiques, Thèses de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 111.
- 4-Eissa Adam A. 2003,Le français dans l'ouest soudanais frontalier: statut usage et analyse de situation, Thèse de doctorat, Université de Khartoum.
- 5- HAMID, A, M. 2009, Problématique de l'écrit en situation d'apprentissage : Difficultés liées à la reprise anaphorique et à la progression thématique chez des apprenants universitaires soudanais en FLE, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- 6- Mohamed Tom, Eitidal, 2014 – 2015, ressources personnelles

Sithographie

- 1-<https://fr.wikiplurilinguisme.org>. (12.4.2014).
- 2-www.scoldo.com. (3.5.2014).
- 3-<http://cie.org.uk>. (14.5.2014).
- 4-<http://citckids.org>. (30.9.2014).



Sudan University of Science and Technology
Deanship of Scientific Research
Journal of Humanities Sciences



5-<http://heinemann.co.uk>. (3.12.2014).

6-<http://Islamhouse.com>. (1.2.2015).

6-<httpk://ics.sd>. (10.3.2015).